

ÉDITORIAL

PAR PASCAL AUBERT

Impôt syndical

Cinq emplois à plein-temps » pour les uns, « cinq équivalents temps plein » pour les autres : l'accord entre la direction de GDF et le syndicat CGT des dockers du port de Marseille ouvre la voie à une reprise des opérations portuaires, mais il laisse en l'état le principal sujet de discorde entre les deux parties. Sur les installations de son nouveau terminal de Fos, le groupe gazier a besoin d'employés très qualifiés et rodés aux opérations potentiellement dangereuses de déchargement de méthaniers. Pour des raisons de sécurité, ces opérateurs doivent être placés sous la responsabilité directe de l'entreprise. Une interprétation que conteste la CGT, car elle va à l'encontre des pratiques en vigueur sur les quais marseillais où le syndicat des dockers continue, quinze ans après l'accord coûteux qui a mis fin au monopole, de décider qui fait quoi, où, quand et comment. Au final, les deux parties trouveront probablement un arrangement. GDF fera décharger ses méthaniers par des salariés compétents et, parallèlement, versera au syndicat des dockers un « impôt » correspondant à cinq salaires. De son côté, la CGT du port de Marseille peut se prévaloir d'une conquête syndicale majeure, même si les dockers affectés au terminal gazier feront essentiellement de la figuration. Les attributions exactes des cinq postes ainsi créés sur le terminal de GDF n'ont fait l'objet d'aucune discussion détaillée et il y a de fortes chances pour qu'aucune des deux parties n'ait envie de pousser très loin les tractations sur ce point. L'objectif des dockers CGT n'ayant jamais été de prendre le travail de leurs camarades de la CGT Mines-Énergie, nombreux chez GDF. En revanche, il faut maintenant s'attendre à un nouvel épisode de surenchère syndicale sur les quais du port phocéen. Enhardi par cette première victoire, le syndicat ne va pas s'arrêter en chemin. Tant pis pour les milieux d'affaires de la région Paca, immolés par Matignon sur l'autel de la paix électorale.

paubert@latribune.fr



DU LUNDI AU VENDREDI À 7 H 35
LA CHRONIQUE DE FRANÇOIS-XAVIER PIETRI
 SUR RADIO CLASSIQUE

La Tribune

Édité par : La Tribune SAS
 51, rue Vivienne - 75095 Paris Cedex 02
 Standard : 01 44 82 16 16
 Adresse Internet : http://www.latribune.fr
 Président, Directeur de la publication :
 Alain Metternich.

Directeur de la rédaction : François-Xavier Pietri. Directeur adjoint : Pascal Aubert. Rédaction en chef centrale : Philippe Mabile (Économie, Tribunes) ; Martine Orange (Entreprises) ; Olivier Provost (La Tribune.fr) ; Bruno Segre (Marchés & Finance). Rédacteurs en chef : Jean-Louis Alcaide (PME-Régions) ; Anne Debray (Édition) ; Patrick de Jacquolot (La Tribune.fr) ; Estelle Leroy (Rendez-vous perso) ; Dominique Mariette (Marchés & Finance) ; Franck Pauly (Vos finances) ; Jérôme Stern (Hors-Séries, Mensuels) ; Daniel Vigneron (Économie, International). Adjoint : Akram Belkaid (Économie, International) ; Eric Benhamou (Forum) ; Pascale Besses-Bouvard (Valeurs) ; Jean-Pierre Bourcier (Art de vivre) ; Béatrice d'Erceville (Entreprises) ; Jean-Christophe Féraud (Enquêtes) ; Delphine Girard (Économie France) ; Pascal

Hénisse (Tribunes) : Yan de Kerorguen (Rendez-vous perso) ; Christophe Bazire, Jean-Pierre Geoffroy, Patricia Jézéquel, Nicolas Oudin (Édition) ; Jean-Baptiste Jacquin (Entreprises) ; Christophe Tricaud (Les Places) ; Nicole Triouleyre (La Tribune.fr). Directeur général-éditeur : François Dieulesaint. Directeur de la diffusion et de la promotion : Benoît Waucamp (01 40 13 18 47). Directrice de la communication : Sandra Tricot (01 44 88 47 90). Directeur du développement et du marketing : Fabrice Février. Directeur multimédia : Pascal Laroche. Publicité : DI Régie (01 44 88 42 60). Président : Jean-Jacques Schardner. Directeur général opérationnel : Hervé Noiret. Directrice publicité commerciale : Nathalie Catholand. Directeur publicité financière : Pierre Gisclard. Directeur publicité internationale : Alice Suric. Directeur publicité régionale : Charles d'Augustin.

Impression : CIPP, 72-74, rue Ambroise-Croizat, 93200 Saint-Denis ; Méditerranée-Offset-Presses, Vitrolles ; Rhône Offset-Presses, Irigny ; Imprimerie Midifax, Toulouse ; Loirefax, Saint-Herblain.

Service abonnement
 Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)
 Fax abonnement : 01 44 82 17 92
 Abonnement 1 an (France métr.) : 395 € TTC

IMPRIMÉ EN FRANCE
 PRINTED IN FRANCE
 2^e MARQUE SYNDICALE
 PRESSE

Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur - Art. L122-4 du Code de la propriété intellectuelle

La Tribune est une publication de DI Group. Principal associé : Ufpar (LVMH). Président-directeur général : Alain Metternich. Directeur général : Jean-Jacques Schardner. Directeur général adjoint : Nicolas Desbois. Directeur délégué : Bernard Villeneuve.

LA CHRONIQUE DE... NICOLAS VÉRON (*)

Halliburton, paria ou précurseur ?

La nouvelle est tombée en plein dimanche 11 mars. Halliburton, géant des services pétroliers et l'une des cent premières entreprises américaines, a décidé de déplacer son centre de décision de Houston vers Dubaï. Le groupe reste américain, comme avant, au plan du droit et des impôts. Mais son président, David Lesar, aura son bureau au bord du golfe Persique. Du jamais vu !

Halliburton est un cas un peu à part. Peu d'entreprises sont mêlées à autant de controverses : les liens financiers avec la famille Bush et avec Dick Cheney, qui en fut le président de 1995 à 2000 ; les irrégularités comptables ; l'amiante ; l'énorme contrat avec l'armée américaine en Irak, sans appel d'offres mais avec des soupçons de surfacturation — et ainsi de suite. Mais ceci explique-t-il cela ? Rien n'est moins sûr. Le souvenir de l'ère Cheney commence à s'estomper. Kellogg Brown & Root, la filiale qui a construit le camp X-Ray de Guantanamo et qui emploie, paraît-il, 30.000 personnes en Irak, fait l'objet d'un processus de cession.

Sièges sociaux déplaçables. Surtout, le vrai événement n'est pas dans les raisons particulières qui poussent M. Lesar à s'expatrier. Il réside dans le fait qu'une telle décision, naguère impensable, est devenue possible. Désormais, les sièges sociaux sont déplaçables. Autrefois, leurs déménagements étaient liés à des ruptures politiques, comme la division de l'Allemagne (Deutsche Bank partie de Berlin à Francfort, Allianz ou Siemens de Berlin à Munich) ou le retour de Hong Kong à la Chine (avec le départ d'HSBC vers Londres en 1993). Aujourd'hui, d'autres facteurs concourent à la mobilité.

“ LE GÉANT DES SERVICES PÉTROLIERS A DÉCIDÉ DE DÉPLACER SON CENTRE DE DÉCISION DE HOUSTON VERS DUBAÏ. ”

L'internationalisation des groupes les rend moins exclusivement attachés au territoire sur lequel ils sont nés. Les technologies de l'information facilitent le pilotage à distance. L'homogénéisation culturelle dédramatise les changements de milieu : nul besoin pour M. Lesar de prendre des cours d'arabe. Sans même que le PDG change d'adresse, les quartiers généraux sont de plus en plus éclatés géographiquement : quatre des onze membres du comité de direction de Nokia sont basés aux États-Unis ; le patron des achats d'IBM est à Shenzhen ; le directeur administratif de Goldman Sachs s'est installé à Londres. Certains dirigeants ont plusieurs bureaux sur plusieurs continents. Les identités



Puits de forage d'Halliburton.

PHOTO : NYTNS

d'entreprises peuvent rester fortes, mais la notion de centre unique de décision se dissout peu à peu.

Le cas Halliburton pourrait aussi nous aider à secouer certains préjugés. Il est devenu courant en France d'entendre dire que les États-Unis, à rebours de leur discours libéral, sont plus protectionnistes que les Européens. Ce cliché est hautement discutable. Certes, l'Oncle Sam sait être parfois rouillard, ou simplement défensif. Le Congrès a empêché Dubai Ports World de racheter des terminaux portuaires américains. Mais imagine-t-on le port autonome de Marseille cédé à des Saoudiens ou le PDG de Technip installer son bureau au Qatar ? Les rachats de Lucent par Alcatel, de Chrysler par Daimler ou d'Amoco par BP sont là pour nous rappeler que les crispations nationales restent plutôt moins fortes là-bas qu'ici. L'autre réalité révélée par cet épisode est, en dépit du chaos en Irak, la montée en puissance du golfe Persique, qui ne se contente pas d'acheter de belles marques comme le Louvre ou Saint-Cyr.

Immigration incluse, cette région a la démographie la plus dynamique du monde, s'équipe à toute allure et attire de plus en plus d'emplois à valeur ajoutée et de centres de décisions. Les Français raillent sa pauvreté culturelle, mais souvenons-nous que, dans la Chartreuse de Parme, Stendhal faisait le même

procès aux États-Unis (« en Amérique, point d'opéra »), qui se sont bien rattrapés depuis. Et le cours du pétrole n'est pas prêt de s'effondrer.

Le CAC 40, qui était à 100 % français il y a dix ans, ne l'est déjà plus qu'à neuf dixièmes : Dexia est belge, Arcelor Mittal est luxembourgeois, EADS et STMicro sont juridiquement néerlandais. Alors, faut-il s'attendre à voir tous nos champions désertir le territoire national ? La réalité sera sans doute plus nuancée. La plupart des grands groupes resteront sur place, mais feront jouer la menace du déménagement pour obtenir des souplesses fiscales ou juridiques dont ils ne rêvaient même pas il y a une génération.

Concurrence massive. Cette « concurrence réglementaire » s'annonce massive et imparable — quand bien même les États européens lui opposeraient un front uni, ce qui n'est pas le cas. Plus généralement, la mobilité nouvelle des centres de décision modifie en profondeur le rapport entre entreprises et territoires. On peut déplorer cette évolution ou au contraire se réjouir des gains d'efficacité qui l'accompagnent. Mais même en temps de campagne présidentielle, il serait dangereux de ne pas la regarder en face. ■

(*) Économiste au sein du centre de réflexion européen Bruegel, associé de la société de conseil ECIF.